

CULTURE

Six nouveaux lieux pour l'Abobo

L'abonnement culturel valaisan repart pour une 3e saison. Valable 12 mois dès le 1er septembre et destiné aux plus de 26 ans, l'Abobo 2024-2025 intègre 6 nouveaux lieux culturels portant leur nombre à 52 dans tout le canton, de Brigue à Monthey en passant par Riddes et Champex.

Les derniers arrivés sont le Jazz Chälli à Viège, le Schloss Leuk à Loèche, le Musée Olsommer à Veyras, le Kabaret à Chalais, le Théâtre Indocile à Sion et l'Espace Parallèle à Saint-Maurice.

365 francs pour 750 événements

Le prix reste inchangé, avec un tarif préférentiel de 365 francs en prévente jusqu'au 30 juin. Ensuite le sésame renchérit jusqu'au prix plafond de 730 francs comme lors des précédentes saisons, précise l'association Culture Valais dans un communiqué.

Lors de la saison 2023-2024, 2000 personnes se sont portées acquéreuses, soit une hausse de 34% par rapport à l'exercice précédent. Avec un taux de réabonnement de 80%. 750 événements ont été programmés via l'agenda Abobo durant cette deuxième saison.

Quant à l'extension «cinémas» coûtant 99 francs et donnant accès aux films projetés par 8 salles partenaires, elle est reconduite, ayant séduit plus de 200 détenteurs. Le partenariat avec RegionAlps perdure aussi, avec une offre de libre parcours dès 18 heures les soirs de spectacle sur présentation de l'abonnement et de la réservation ad hoc. **SARAH WICKY**

ÉLEVAGE

Etranges disparitions de deux veaux de reines



Ce veau a disparu à Praz-Jean. DR

Les deux histoires présentent d'étranges similitudes. Deux veaux de la race d'Hérens ont disparu à quelques jours d'intervalle. Deux descendants de reines. Les deux fois, d'importantes recherches ont été menées, sans qu'aucune trace ne soit trouvée. Les appels sur les réseaux sociaux n'ont rien donné non plus. Des faits qui ne sont pas sans rappeler la disparition d'une vache de la race d'Hérens à Martigny en 2022.

Pour l'Evolénard Erwan Le Mauff, le coup est rude, lui qui a déjà perdu plusieurs bêtes suite à une attaque l'an passé. «C'est le plus joli veau que j'avais. Il descend de Tigre, la reine de troisième catégorie du combat des Haudères de 2023.» La disparition survenue à Praz-Jean durant la dernière semaine de mai est étonnante. Six veaux se trouvaient ensemble dans un parc. L'un d'eux a disparu et les cinq autres sont restés sur place, ce qui exclut la thèse d'une attaque d'un prédateur.

Disparu le jour de la finale

Le veau d'Eric et Natacha Fournier a disparu de Baar le jour de la finale nationale. Un jour où le vice-président de la Fédération d'élevage de la race d'Hérens était forcément absent.

Le couple d'éleveurs de Veysonnaz avait acquis une reine spécialement pour sa descendance... qui s'est donc volatilisée. «Le veau se trouvait dans un parc avec une vache. Il a disparu sans que le parc soit cassé», raconte Eric Fournier.

Une battue, une recherche avec un chien de chasse et l'utilisation d'une caméra thermique n'ont donné aucun résultat.

Aurait-on affaire à des vols? Les éleveurs songent à cette piste, mais restent prudents. Erwan Le Mauff a renoncé à déposer plainte, car il n'exclut pas que le cadavre de son animal soit découvert derrière un rocher. **JEAN-YVES GABBUD**

MARTIGNY

Un incendie au centre-ville

Un incendie s'est déclaré hier matin vers 6 heures à la rue d'Octodure, à proximité du centre-ville de Martigny.

«Un départ de feu a touché un bâtiment inoccupé», commente Cynthia Zermatten, porte-parole de la police cantonale. Le feu a été maîtrisé par les pompiers vers 7 heures. Aucun blessé n'est à déplorer.

Un périmètre de sécurité a été mis en place. La rue menant au Cerm a été bloquée pour les besoins de l'intervention.

Un couple vivant dans un appartement voisin a dû quitter son domicile durant l'intervention. Il a pu retourner chez lui depuis. Une enquête est en cours pour connaître les causes de cet incendie. **JYG**



Après 112 ans d'activité, le Moulin du Rhône à Naters va se transformer en logements. ALAIN AMHERD

Un dernier tour de piste pour le Moulin du Rhône à Naters

PAR MANUELA MCGARRITY / ADAPTÉ PAR SABRINA ROH

PATRIMOINE Après 112 ans d'activité, le moulin du Rhône à Naters cesse officiellement son activité. Un moment d'émotion pour Bernhard Augsburger, ancien directeur, président du conseil d'administration mais surtout, descendant du fondateur de l'exploitation. C'est au début du XIXe siècle que son grand-père, Adolf Augsburger, pose la première pierre du moulin. S'ensuit la construction du premier silo à céréales en 1922, puis de la maison d'habitation le long du Rhône en 1928 et enfin, du deuxième silo en 1939. Si l'exploitation pouvait traiter jusqu'à 50 tonnes de céréales par jour, 80% de cette quantité devait être achetée hors canton.

Trop grand... et trop petit

En 2014, le Moulin du Rhône a été divisé en une société immobilière SA et une société d'exploitation. Cette dernière a été rachetée en 2019 par le groupe vaudois Minoteries SA (GMSA), qui a finalement décidé de fermer le site de Naters.

Le moulin n'était exploité qu'à un peu plus de 20% et moulait surtout de la farine d'appellation d'origine protégée, principalement de la fa-



«Il n'est pas facile, sur le plan émotionnel, de devoir fermer une entreprise à la pointe de la technologie.»

BERNHARD AUGSBURGER
PREMIER PRÉSIDENT DE L'ASSOCIATION
PAIN DE SEIGLE VALAISAN AOP

rine de seigle. L'exploitation était devenue trop grande pour être rentable et trop petite pour se concentrer sur des produits de niche.

Le seigle valaisan AOP sauvé

«Il n'est pas facile, sur le plan émotionnel, de devoir fermer une entreprise à la pointe de la technologie après tant d'années», confie Bernhard Augsburger au Walliser Bote. Premier président de l'association Pain de seigle valaisan AOP, il s'est fortement engagé pour ce label. Un label enregistré en 2004 et dont l'avenir était incertain à l'annonce de la fermeture du Moulin du Rhône.

Finalement, GMSA a trouvé un nouveau site à Riddes. En plus de la farine pour le pain

de seigle, d'autres spécialités régionales telles que d'anciennes variétés de céréales y seront produites.

Farine vaudoise en attendant

En attendant l'ouverture du moulin de Riddes, prévue pour l'été 2025, une solution de transition a été trouvée. Le moulin de Naters produira de la farine pendant encore un mois et demi, puis, une fois ce stock sera épuisé, la farine pour le pain de seigle AOP sera achetée dans le canton de Vaud.

L'Office fédéral de l'agriculture a donné son accord à cette réglementation spéciale. «Je ne pense pas que cela soit un gros inconvénient pour la crédibilité du label», commente Bernhard Augsburger dans le quotidien haut-valaisan.

Fin juillet, les installations de Naters seront démantelées et en grande partie réutilisées sur le site de Riddes. Le moulin sera transformé en lofts et les appartements de la maison d'habitation seront rénovés.

Si le permis de construire a été délivré, il reste un recours en suspens qui retarde le changement d'affectation et la rénovation du Moulin du Rhône. **WALLISER BOTE**

POLITIQUE

Réconciliation au PS du Valais romand



Mathilde Mottet a retiré ses accusations à l'encontre de son chef de groupe au Conseil général de Monthey. KEYSTONE/PETER KLAUNZER

L'affaire est close pour le Parti socialiste du Valais romand. Mathilde Mottet et Fabien Thévoz se sont parlé. La première retire ses accusations de mobbing et le second la demande d'exclusion du parti, indique le PS du Valais romand dans un communiqué diffusé hier matin.

Un doigt d'honneur au départ

L'affaire avait débuté le 2 avril dernier dans une émission diffusée sur internet, supprimée depuis, pendant laquelle la coprésidente des Femmes socialistes suisses avait accusé son chef de groupe au Conseil général de Monthey de mobbing et lui avait adressé un doigt d'honneur. Pointé du doigt, Fabien Thévoz avait alors demandé l'exclusion de sa camarade.

Une médiation

Les deux protagonistes de cette affaire ont depuis été entendus par leur parti, présidé par un autre élu au législatif montheyens, Clément Borgeaud. Une médiation a été menée. Au cours de ce processus, les deux politiciens «ont pu se parler et revenir sur les derniers mois», avant de retirer accusations et demande d'exclusion. Selon le communiqué du parti, les deux élus montheyens s'accordent sur la nécessité d'une «attitude respectueuse et constructive entre les camarades en cas de différend». Ils ne souhaitent plus commenter cette affaire. **JYG**



MARTIGNY

Un incendie au centre-ville

Un incendie s'est déclaré hier matin vers 6 heures à la rue d'Octodure, à proximité du centre-ville de Martigny.

«Un départ de feu a touché un bâtiment inoccupé», commente Cynthia Zermatten, porte-parole de la police cantonale. Le feu a été maîtrisé par les pompiers vers 7 heures. Aucun blessé n'est à déplorer.

Un périmètre de sécurité a été mis en place. La rue menant au Cerm a été bloquée pour les besoins de l'intervention.

Un couple vivant dans un appartement voisin a dû quitter son domicile durant l'intervention. Il a pu retourner chez lui depuis. Une enquête est en cours pour connaître les causes de cet incendie. **JYG**

MARCHE DUMEUBLE
SION - CHARRAT

**GRANDE VENTE
DE MEUBLE DE JARDIN
RABAIS JUSQU'À 40%**

Salon 4 pièces Fr. 820.-
notre prix Fr. 490.-

SION : Route de l'Aéroport 027 323 18 94

CHARRAT : Route Cantonale 027 746 47 50